

Projet d'Espace Test Agricole Roannais

Le contexte, le projet.....	p2
La ferme des Millets – Description du site.....	p4
Le Roannais : le territoire	p9

Un projet à l'initiative de :



Principales structures associées :

Lycée Agricole Chervé, Chambre d'Agriculture de la Loire, ADDEAR42, ARDAB, Coopérative d'activités Talents Croisés, Pôle d'appui local à l'ESS POLLENS, Vivre Bio en Roannais...



Le Pays Roannais est membre du **Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA)**

Avec le soutien de :



Personnes à contacter

Nils MAURICE

Chargé de mission Agriculture
Roannais Pays de Rhône-Alpes
Tél. 04 77 44 23 50
Mail : nmaurice@roannaispays.com
Disponibilité : à partir du 25 aout

Françoise LAFAY

Responsable Service Agriculture
Roannais Agglomération
Tél. 04 77 66 93 95
Mail : flafay@roannais-agglomeration.fr
Disponibilité : du 20 au 31 juillet puis à partir du 26 aout

1 > Le contexte, le projet

Favoriser l'installation par le test d'activité en agriculture

Le Pays Roannais et Roannais Agglomération coordonnent et soutiennent des actions visant à :

- contribuer au **développement des activités agricoles et agri-rurales de proximité**,
- faciliter l'accès de tous à une **alimentation saine, de qualité et de proximité**.

Un des axes de travail est de permettre à des personnes souhaitant créer ou reprendre une activité agricole ou agri-rurale, de **pouvoir tester en grandeur réelle la faisabilité** (technique, humaine et économique) de leur projet.

Le test d'activité, davantage répandu dans les autres secteurs d'activité qu'en agriculture, permet à un porteur de projet **d'exercer son activité de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée, et dans un cadre qui réduit la prise de risque**.

Pour cela, **trois conditions** sont nécessaires :

- La **mise à disposition des moyens de production** (foncier, infrastructures, gros matériel) pour permettre à l'Entrepreneur A l'Essai (EAE) de limiter sa prise de risque et commencer à produire immédiatement,
- Un **cadre légal** : l'EAE doit pouvoir produire et commercialiser dans un cadre juridique, fiscal et social lui garantissant son autonomie,
- Un **dispositif de suivi et d'accompagnement adapté** pour l'aider à acquérir des compétences, s'organiser et préparer son installation

Dans le Roannais, une **association**, en cours de création, aura vocation à mettre en œuvre et gérer ce dispositif. Elle a vocation à **rassembler une diversité d'acteurs locaux** pouvant y contribuer : organismes de développement agricole, collectivités, établissements de formation, agriculteurs, associations de consommateurs, entreprises agro-alimentaires...

Au-delà du dispositif de test, elle pourra conduire toutes formes d'actions contribuant au développement de l'alimentation de proximité.

Un lieu-test permanent : la ferme des Millets...

Roannais Agglomération met **à disposition de l'association un site agricole opérationnel** (foncier, bâtiment, logement, infrastructures...) pour permettre **l'accueil temporaire d'entrepreneurs à l'essai** : la ferme des Millets située dans la commune de Ouches.

... pour accueillir des entrepreneurs à l'essai sur des projets en maraîchage...

La ferme de Millets permettra d'accueillir 2 entrepreneurs à l'essai sur des productions maraîchères biologiques.

Pour cela, le site est équipé d'un système d'irrigation, de serres froides, d'une zone de plein champ ainsi que des espaces dédiés au conditionnement des légumes.

Appel à candidature pour accueillir deux entrepreneurs souhaitant tester la faisabilité technique, économique et humaine de leur projet orienté sur du maraîchage et/ou petits fruits - PPAM en agriculture biologique avec commercialisation à proximité (marchés, AMAP, restauration collective...)

Voir document « **Appel à candidature – test en maraîchage et/ou petits fruits en agriculture biologique** »

... et développer une activité agricole permanente.

Pour assurer une partie de son financement, l'association développera en parallèle une activité agricole permanente à la ferme des Millets. Reprenant la production historique du site, cette activité pourra **combiner une production ovine avec une production de volailles**.

Cette production sera **assurée par un(e) permanent(e) sous la responsabilité de l'association**. Un logement sur place pouvant accueillir une famille sera proposé.

Le (la) permanent(e) aura également en charge la **gestion des espaces partagés** avec les entrepreneurs à l'essai et veillera au bon fonctionnement du site dans son ensemble.

Appel à candidature pour le poste de permanent(e) salarié(e) pour assurer la production ovine et volailles ainsi que l'intendance de la ferme des Millets.

Voir appel à candidature – permanent(e) de la ferme des Millets

La ferme des Millets : une gestion collective pour des espaces complémentaires

L'aménagement du site est réfléchi de manière à **créer des complémentarités et des synergies entre les productions** (permanentes et temporaires).

Cela suppose pour le permanent ainsi que les entrepreneurs à l'essai d'envisager leurs activités respectives dans un **cadre de coopération**, de la production à la commercialisation.

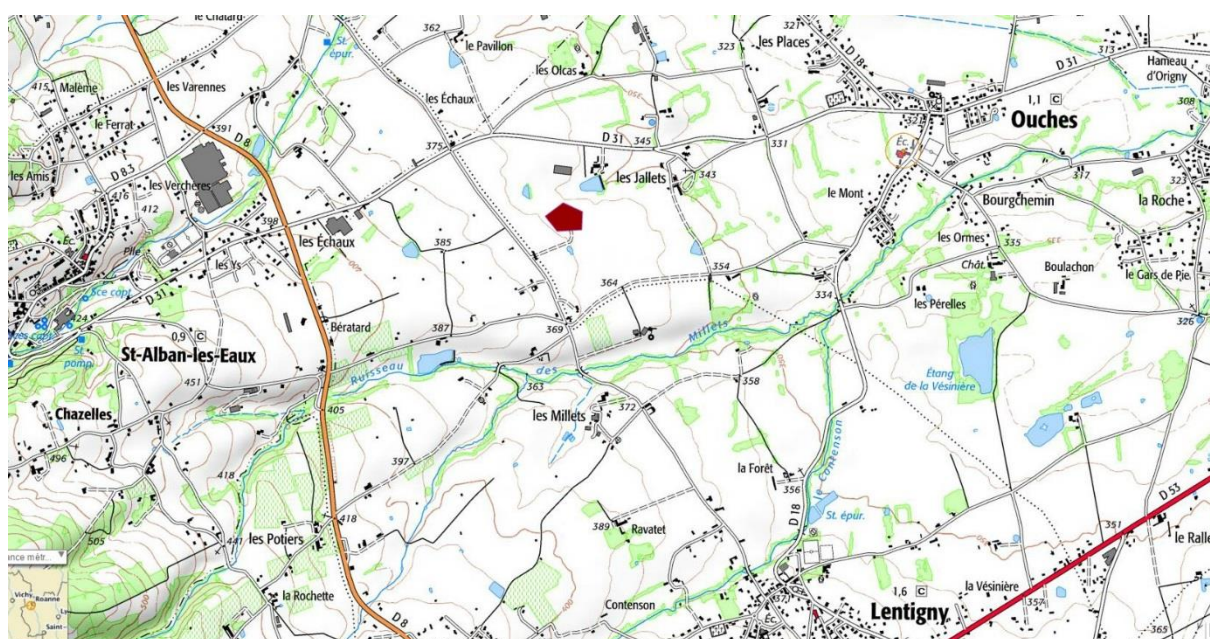
Un projet à concrétiser par la co-construction

L'objectif pour les partenaires est de **démarrer la production pour la saison 2016**. A ce stade, plusieurs aspects du projet restent à affiner et co-construire : prévisionnel financier selon le système de production retenu, création de l'association, autorisations et dispositions légales (droit d'exploiter, agrément biologique, agrément couveuse), formalisation du parcours d'accompagnement...

Pour cela, les partenaires souhaitent associer dès aujourd'hui le(la) permanent(e) ainsi que les futurs bénéficiaires afin de travailler ensemble les modalités de réalisation et coller au mieux à leurs attentes et motivations.

2 > La ferme des Millets – Description du site

Situation



Commune de Ouches dans le Roannais, Département de la Loire, Région Rhône Alpes.

L'exploitation est idéalement située au pied du vignoble de la Côte Roannaise et des Monts de la Madeleine, à moins de 5 mn des portes de l'agglomération Roannaise (plus de 100 000 habitants) et à 15 mn de l'entrée autoroutière qui relie St Etienne (42) à Clermont Ferrand (63), positionnant ainsi cette dernière à moins d'une heure de ces deux agglomérations.



L'exploitation concernée accueillait déjà une activité de vente directe de produits issus de l'élevage de volailles et d'un élevage ovin de plus de 100 têtes. Facile d'accès, le site bénéficie déjà d'une visibilité liée à la vente directe.

Le Bâti



Tunnel Bergerie de 240m² comportant un couloir central d'alimentation et une distribution d'eau en différents points. Un autre bâti en dur de 96m² attenant au corps de ferme est également aménagé en bergerie.



Poulailler de 90 m² à structure métallique et bardage PVC équipé d'une chaîne d'alimentation et chauffage. Il est scindé en deux espaces avec trappes d'accès au parcours extérieur. Cet équipement est complété par d'autres espaces d'élevage volailler aménagés mais plus rustiques.

Les exploitants précédents parvenaient à produire toutes espèces confondues plus de 3000 volailles/an +œufs de 30 pondeuses. (Source: offre parue dans le répertoire de la CA.de la Loire. Le site dispose de d'une quinzaine de caisses à volaille).



Chambre froide attenante au laboratoire de transformation volaillère : tuerie et local de vente, annexes. Du matériel de plumage est sur place.



Un **corps de ferme en L** comportant :

- A l'étage une partie habitation de 100 m² avec cuisine équipée, salon et 3 chambres
- En RDC la partie atelier d'abattage et de transformation comportant laboratoire, chambre froide et espace de vente pour presque 40 m² et des annexes (sanitaires, chaufferie, atelier) pour 60 m²
- le reste du bâti comporte les dépendances agricoles habituelles (granges, hangar, fenières) pour quelques 300m² au sol
- Une cave de 30 m²
- Des équipements d'élevage ovin adaptés et aménagés pour un cheptel de plus de 100 têtes hors agneau (dont un tunnel isolé et aménagé de 240m² et une bergerie de 60/70 m², et des prairies clôturées en conséquence)
- Un poulailler tout équipé et autres installations pour l'élevage de volailles de différentes espèces
- Un tunnel pour abriter le matériel de culture
- Un bungalow de 45 m² tout équipé mais à rénover

Le matériel

1 Tracteur Renault équipé d'un pic botte ou godet, 1 Faucheuse, 1 Pirouette, 1 Andaineur, 1 Herse, 1 cultivateur, 1 Distributeur engrais, 1 Charrue, 1 Round baller, 1 Silo bois, 1 Silo blé, 2 Plumeuses, 1 Remorque réfrigérée, des mangeoires, abreuvoirs et 15 caisses volailles.



Hormis le matériel d'élevage disponible sur le site, une cinquantaine de bottes rondes de foin (de 2015) sera mis à disposition au démarrage de l'activité. Les annexes agricoles présentent un hangar de 100 m², une grande grange scindée en 3 espaces de plus de 60m² environ chacun, qui pourront être répartis entre l'activité maraîchère et l'activité élevage.

Un tunnel à proximité immédiate au tunnel Bergerie peut soit abriter le matériel soit le stock de foin ...

Les ressources propres au site

Le foncier

- **13 hectares de foncier** mécanisables dont 4 ha seront dédiés au maraîchage, et 7 ha environ pour l'élevage ovin. Une parcelle de 2 ha pourrait potentiellement accueillir une culture céréalière.



➤ Les sols dédiés au maraîchage présentent des caractéristiques pédologiques qui permettent d'envisager ce type de cultures avec 40 à 50 cm de texture adéquate (limono sableuse). Les analyses de sols des parcelles dédiées au maraîchage présentent les caractéristiques suivantes :

- **Sol limon sableux** avec un CEC caractérisé par des résultats **Ca/CEC (219), K/CEC (5.3) et Mg/CEC(12.9)** assez élevés. Du fait de chaulage important par l'exploitant précédent (lié à l'élevage ovin), il ne sera pas nécessaire au démarrage de l'activité de réaliser des d'apports calciques complémentaires.
- **Un PH** eau compris entre 6.8 et 7.3, un PH KCl entre 6.3 et 6.6.
- **Le taux de MO est compris entre 3.1 et 4.2 %**, néanmoins sur ces parcelles un apport régulier en humus sera requis pour leur garder toutes leurs potentialités agronomiques.
- **L'analyse des éléments majeurs ont pour résultats en mg/kg:**
- P2O5 compris entre 143 et 193, K2O entre 223 et 319, et MgO entre 170 et 232. Le Bore a une valeur de 0.29.
- **La profondeur de sol**, avant d'atteindre un horizon plutôt argileux, varie entre 35 et 50 cm. Un travail préparatoire (chisel) envisagé à l'automne permet d'espérer au vu des parcelles cultivées à proximité une profondeur supérieure.

➤ Le parcellaire est caractérisé par son regroupement tout autour du bâti. Les parcelles sont toutes clôturées pour des ovins et desservies chacune par l'eau issue du pompage situé vers l'habitation.

➤ L'équipement pour au moins 400 m² de serre froide par exploitant devraient être acquis à l'automne. Les modalités de montage et installation sont encore à préciser. La parcelle sera aménagée afin d'être en capacité d'accueillir davantage de serres.

➤ La certification bio sera facilitée par les dernières années de pratiques culturales sans apports autres que le fumier d'ovins produit sur place depuis 2012.

L'eau

Un forage artésien (80 m de profondeur conforme au niveau qualité) associé à une réserve d'eau naturelle (mare) garantit un volume et un débit d'eau suffisant pour l'activité maraîchère.



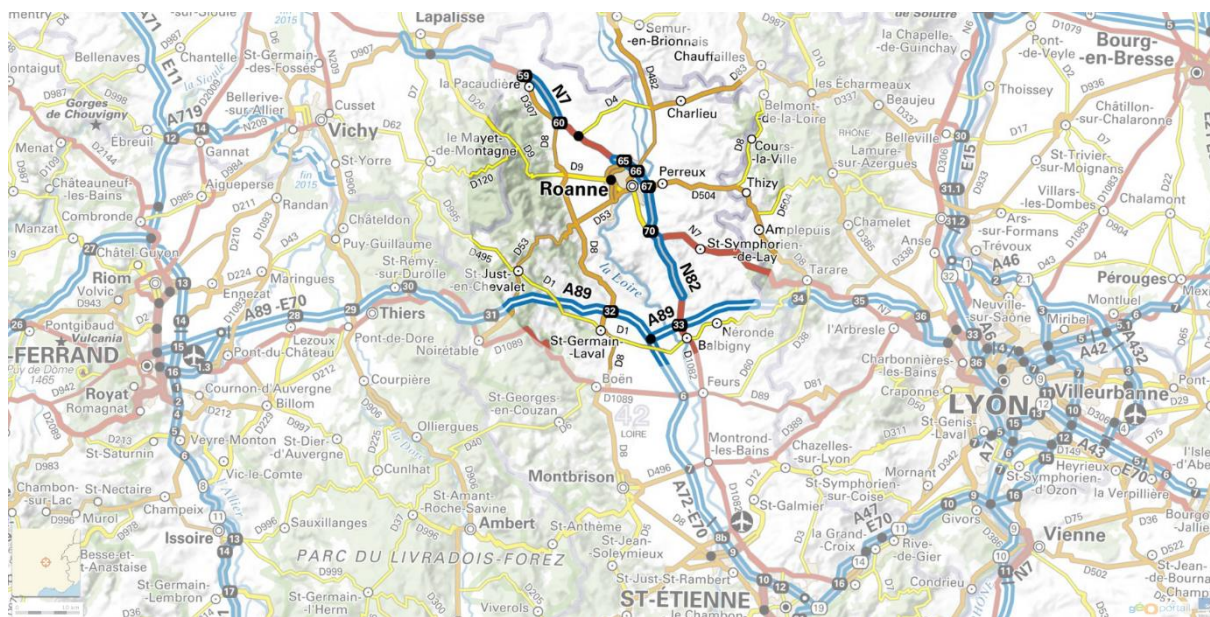
Un système d'irrigation est prévu pour desservir les 3ha de plein champ et les serres.

Un autre forage (maxi 1m³/h) de moindres profondeur et capacité, mais régulier et déjà utilisé par les précédents exploitants, pourra continuer à être mobilisé pour l'abreuvement des animaux mais également pour le lavage des légumes.

3 > Le Roannais : le territoire

Roanne et une centaine de communes alentour forment le Roannais, un bassin de vie, d'emplois, de production, de consommation, de près de 160 000 habitants dont 50 000 en zone urbaine. Le territoire est situé à moins d'une heure des grands pôles urbains (Lyon, St-Etienne, Clermont Ferrand), tous accessibles en train.

Si ses frontières naturelles (massifs de moyenne montagne) l'ont un peu tenu à l'écart du développement de la métropole lyonnaise, cela a contribué à maintenir un tissu rural actif et un cadre de vie préservé.



La vie et le travail sont organisés autour de Roanne et des nombreux bourgs, véritables pôles de vie avec tous les commerces, services, culture et loisirs.

Le Roannais est marqué par une grande diversité de paysages façonnés par l'agriculture : de la plaine bocagère aux sommets forestiers et pâturés en passant par les coteaux viticoles. Il est traversé du sud au nord par le fleuve Loire.

Peu connu et ne bénéficiant pas d'atout majeur et remarquable en terme d'attrait économique et touristique, le Roannais séduit néanmoins par son cadre et sa qualité de vie : facilité d'accès aux commerces et services, offre culturelle variée, coût de la vie inférieur à la moyenne régionale, forte dynamique associative, impression d'être proche de la ville tout en étant en pleine nature...

Partagées par les habitants, les impressions d'accueil, de simplicité et de convivialité sont relayées au niveau touristique autour des valeurs de la gastronomie (plaisir, partage, douceur...) et de la parenthèse relaxante le temps d'un week-end en famille ou entre amis.

Découvrir le Roannais : <http://leroannais.com>

Agriculture et alimentation

L'activité agricole du bassin Roannais est majoritairement tournée vers l'élevage bovin dans des systèmes extensifs. Avec des terrains propices à l'herbe, l'agriculture Roannaise est spécialisée dans la race à viande Charolaise dont une grande partie part en vif à l'export pour l'engraissement. Le secteur reste fragile et très dépendant des cours et de la demande extérieure.

Sur les coteaux ouest du Roannais, l'AOP Côte Roannaise a permis de maintenir une dynamique viticole avec une cinquantaine de vignerons indépendants.

La production fermière est très présente (nombreux marchés et de ventes à la ferme) et connaît même un regain non négligeable grâce notamment aux nouveaux modes de commercialisation (magasins de producteurs, AMAP, groupements d'achats...). On trouve donc une grande variété de produits alimentaires et festifs (viande, fromage, œufs, légumes...). Un recensement a démontré que chaque habitant du Roannais se trouve à moins de 5 km d'un lieu de vente de produits agricoles.

Néanmoins l'offre reste aujourd'hui encore insuffisante (surtout en maraîchage) pour répondre aux attentes des particuliers, de la restauration collective et des professionnels des métiers de bouche.

Depuis plusieurs années, une diversité d'acteurs locaux (agriculteurs, consommateurs, entreprises, collectivités...) s'implique pour développer une véritable filière d'approvisionnement locale. Cela passe par la création de magasins de producteurs (3 créations en 3 ans), d'initiatives de consommateurs (AMAP, groupements d'achats, bars associatifs), de rapprochement avec la restauration collective (un classeur ressource rassemble l'offre locale) mais aussi par de la sensibilisation (organisation de rencontres débat, interventions en temps scolaire...).

La thématique de l'alimentation et ses valeurs gastronomiques (convivialité, plaisir, simplicité) font sens dans le Roannais. Cette fibre se retrouve aussi bien chez les nombreux restaurateurs et artisans de bouche qu'auprès des habitants.

Signe d'une volonté partagée, les acteurs Roannais (élus, associations, entreprises...) viennent de s'engager dans un programme européen LEADER visant à faciliter l'accès de tous à une alimentation de proximité.

Le pôle ressource ESS du Roannais, POLLENS, a réalisé une série de vidéos présentant quelques initiatives Roannaises en matière d'alimentation : <http://www.dailymotion.com/pollens1>

Faute de filière structurée pour la viande, production majoritaire, l'agriculture biologique reste en retrait par rapport aux moyennes régionales. Cependant, des producteurs biologiques et des consommateurs rassemblés dans l'association « Vivre bio en Roannais » œuvrent pour son développement.